



# Procédure relative à l'hygiène des mains

## Table des matières

1.	Contexte.....	3
2.	Personnes visées.....	3
3.	Objectifs .....	3
4.	Description de la procédure .....	3
4.1.	Évaluation à l'embauche .....	3
4.1.1.	Éducation aux usagers et aux visiteurs .....	4
4.2.	Emplacement des distributeurs de produits d'hygiène des mains .....	4
4.2.1.	Détermination de l'emplacement des distributeurs aux points de service (endroits où sont réunis trois éléments; usagers/intervenants ainsi que les soins ou traitements)....	4
4.3.	Indications d'hygiène des mains (voir annexe 1) .....	4
4.3.1.	Le port des gants.....	5
4.4.	Technique d'hygiène des mains .....	6
4.4.1.	Avec de l'eau et du savon (voir annexe 2).....	6
4.4.2.	Avec une solution à base d'alcool (voir annexe 3) .....	6
4.5.	Soins des mains et de la peau.....	7
4.6.	Les ongles, le vernis et les bijoux.....	7
4.6.1.	Les ongles .....	7
4.6.2.	Faux ongles.....	8
4.6.3.	Vernis à ongles.....	8
4.6.4.	Port de bijoux .....	8
4.7.	Conformité et rétroaction .....	8
4.7.1.	Évaluation de la conformité de l'hygiène des mains : .....	8
4.7.2.	Rétroaction : .....	9
5.	Références.....	10
	Annexe 1.....	11
	Annexe 2.....	12
	Annexe 3.....	13

## 1. Contexte

Cette procédure décrit les étapes de mise en œuvre de la politique relative à l'hygiène des mains. Elle s'inscrit dans la volonté de notre organisation de rendre les soins et services sécuritaires pour les usagers du CHSLD. Le respect des recommandations relatives à l'hygiène des mains est le comportement qui permet le mieux de prévenir la transmission des microorganismes dans les milieux de soins. Les modalités de cette procédure sont basées sur des lignes directrices reconnues à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

## 2. Personnes visées

La présente procédure s'applique à tous les intervenants et bénévoles du CHSLD ainsi qu'aux usagers et visiteurs.

## 3. Objectifs

- S'assurer d'une hygiène des mains efficace avec des techniques reconnues;
- définir les techniques d'hygiène des mains afin d'assurer une prestation sécuritaire des soins et prévenir la transmission des infections;
- Standardiser les pratiques liées à l'hygiène des mains;
- Créer un cadre de travail propice à la prévention et au contrôle des infections par la promotion de la santé et le changement de comportement.

## 4. Description de la procédure

### 4.1. Évaluation à l'embauche

Une formation à l'embauche de tous les intervenants et bénévoles est obligatoire et traite des éléments suivants :

- L'importance de l'hygiène des mains;
  - Les facteurs qui exercent une influence sur les habitudes d'hygiène des mains;
  - Les techniques d'hygiène des mains;
  - Les soins des mains, pour protéger l'intégrité de la peau.
- La politique et la procédure relatives à l'hygiène des mains sont présentées lors de l'embauche sont accessibles par la suite sur les intranets locaux pour les intervenants et bénévoles;
  - Des formations ponctuelles sont offertes aux intervenants et bénévoles selon les besoins et demandes.
  - Pour les problèmes liés à l'utilisation des produits d'hygiène des mains, l'intervenant devra être évalué par le Service de santé et sécurité du travail (SST).

#### **4.1.1. Éducation aux usagers et aux visiteurs**

Approche multimodale :

- Outils d'information disponibles tels que des affiches d'information, des dépliants, bulletins d'information, l'information sur le site Internet, etc.;
- Présentation sur l'hygiène des mains lors des rencontres des comités des usagers/résidents;
- Information ponctuelle auprès des usagers et de leur famille lors de risques de transmission des agents pathogènes;
- Stations distributrices de solution à base d'alcool sur les étages, aux entrées principales, sur les unités de soins.

#### **4.2. Emplacement des distributeurs de produits d'hygiène des mains**

##### **4.2.1. Détermination de l'emplacement des distributeurs aux points de service (endroits où sont réunis trois éléments; usagers/intervenants ainsi que les soins ou traitements).**

###### **4.2.1.1. Emplacement des distributeurs de solution à base d'alcool :**

- Ils doivent être fixés au mur extérieur juste à côté de l'entrée de chaque chambre;
- Ils doivent se trouver à côté de chaque secteur où l'on prodigue des soins (points de service et à l'entrée);
- Ils ne doivent pas être placés près d'un lavabo;
- Ils doivent être fixés au mur à une hauteur ergonomique;
- Ils doivent être placés à des endroits qui favorisent l'hygiène des mains.

###### **4.2.1.2. Emplacement des distributeurs de savon :**

- Ils doivent être installés de façon à permettre un accès facile près du lavabo.

#### **4.3. Indications d'hygiène des mains (voir annexe 1)**

Les quatre moments indiqués pour procéder à l'hygiène des mains sont :

1. Avant de toucher à l'utilisateur ou à son environnement;
2. Avant une intervention aseptique;
3. Après un risque de contact avec des liquides biologiques;
4. Après un contact avec un usager ou son environnement.

À ces quatre moments d'hygiène des mains s'ajoutent :

- Avant et après le port des gants;
- Avant de préparer, de manipuler, de servir ou de consommer de la nourriture;
- En changeant de tâches ou d'activités;
- Avant d'entrer en contact avec des articles propres;
- Après avoir manipulé de l'argent, des déchets, des outils ou de l'équipement;
- Après avoir touché des surfaces souillées;
- Après s'être mouché, après avoir toussé, éternué, être allé à la salle de bain, etc.

#### **4.3.1. Le port des gants**

- Le port des gants ne remplace pas l'hygiène des mains. Il faut pratiquer l'hygiène des mains même quand on porte des gants;
- Il faut porter des gants si l'on prévoit que ses mains entreront en contact avec des muqueuses, la peau non intacte d'un usager ou des liquides organiques;
- Ne pas utiliser la même paire de gants pour traiter plus d'un usager;
- Il faut enlever les gants et les jeter immédiatement après l'activité qui nécessitait leur port, puis il faut pratiquer l'hygiène des mains;
- Il faut enlever ses gants ou changer de gants quand on passe d'un site corporel contaminé à un site corporel non contaminé chez le même usager;
- Il faut enlever ses gants ou changer de gants après avoir touché une surface contaminée dans l'environnement et avant de toucher un usager ou une surface propre;
- Ne pas laver ou réutiliser les gants.

## 4.4. Technique d'hygiène des mains

### 4.4.1. Avec de l'eau et du savon (voir annexe 2)

**Il faudra environ 40 à 60 secondes pour réaliser la technique suivante :**

- Enlever les bagues et la montre à moins de la porter très haut sur le poignet;
- Ouvrir le robinet;
- Mouiller les mains et les poignets et prendre du savon à la pompe distributrice;
- Tenir les mains plus basses que le niveau des coudes pour éviter que l'eau ne remonte sur l'avant-bras ni ne redescende et contamine ainsi une zone déjà aseptisée;
- Faire mousser abondamment en frottant rigoureusement;
- Savonner toute la surface des mains et des poignets. Il faudra environ 40 à 60 secondes :
  - Frotter la paume de chaque main;
  - Entrelacer les doigts pour frictionner les espaces;
  - Frotter le bout des doigts, ne pas oublier le pouce
  - Frotter le dos de la main et les poignets.
- Rincer toute la surface des mains à l'eau courante en partant des poignets vers le bout des doigts;
- Assécher les mains avec des serviettes de papier en les tapotant, éviter de frotter avec des serviettes pour ne pas irriter la peau;
- Fermer le robinet avec une serviette de papier afin d'éviter de contaminer les mains à nouveau.

### 4.4.2. Avec une solution à base d'alcool (voir annexe 3)

**Il faudra environ de 20 à 30 secondes pour réaliser la technique suivante :**

- Enlever les bagues et la montre à moins de la porter très haut sur le poignet;
- Effectuer le lavage des mains avec de l'eau et du savon, si les mains sont visiblement souillées;

- Actionner la pompe de façon à faire jaillir sur une paume de main une quantité grande comme une pièce d'un dollar; □ étendre le produit sur toutes les surfaces des mains.
- Frotter les mains jusqu'à ce que le produit soit sec :
  - Dans la paume des mains;
  - Sur toutes les surfaces des dix doigts;
  - Entre les doigts, en portant une attention particulière entre le pouce et l'index;
  - Sur le dessus des mains.
- Laisser sécher les mains complètement;
- S'assurer que les mains soient tout à fait sèches avant de mettre les gants.

#### **4.5. Soins des mains et de la peau**

- Éviter d'utiliser l'eau très chaude ou très froide lors du lavage des mains;
- Rincer adéquatement les mains pour ne pas laisser de résidus de savon;
- Assécher les mains complètement en tapotant afin de diminuer le risque de micro-abrasions et d'irritations;
- Éviter de frictionner les mains avec une solution à base d'alcool immédiatement après les avoir lavées avec de l'eau, car cela accroît le risque d'irritation de la peau;
- Utiliser la crème hydratante pour les mains disponible au CHSLD afin de réduire la sécheresse et le risque de dermatite; minimalement quatre fois par quart de travail. Il est recommandé de n'utiliser que les crèmes à la disposition du personnel, car certaines crèmes commerciales sont incompatibles avec les produits d'hygiène des mains;
- Se référer au Service santé et sécurité du travail (SST) pour tout problème lié à l'utilisation des produits d'hygiène des mains.

#### **4.6. Les ongles, le vernis et les bijoux**

##### **4.6.1. Les ongles**

Les ongles sont difficiles à nettoyer, peuvent percer les gants et abritent plus de microorganismes que les ongles courts.

- Garder les ongles naturels et propres (moins de 5 mm de longueur).

#### 4.6.2. Faux ongles

Les ongles en acrylique abritent plus de microorganismes et sont plus difficiles à nettoyer que les ongles naturels. Le port de tels ongles est également associé à de mauvaises pratiques d'hygiène des mains et accroît les cas de déchirement des gants.

- Ne pas porter d'ongles artificiels, ni de prothèses pour les intervenants travaillant directement auprès des usagers ou dans les secteurs spécifiques<sup>1</sup>.

#### 4.6.3. Vernis à ongles

Le vernis à ongles écaillé ou porté pendant plus de quatre jours peut abriter des microorganismes que l'hygiène des mains ne parvient pas à déloger.

- Ne pas porter de vernis à ongles pour les intervenants travaillant directement auprès des usagers ou dans les secteurs spécifiques.

#### 4.6.4. Port de bijoux

Le port de bijoux de mains ou de poignets influence l'efficacité de l'hygiène des mains.

- Ne pas porter de bagues pour les intervenants travaillant directement auprès des usagers et les secteurs spécifiques;
- Enlever la montre et autres bijoux portés au poignet ou les relever au-dessus du poignet avant de procéder à l'hygiène des mains.

### 4.7. Conformité et rétroaction

#### 4.7.1. Évaluation de la conformité de l'hygiène des mains :

- L'évaluation de la conformité doit être réalisée annuellement dans les différentes installations du CHSLD;
- Les audits seront planifiés par le Service de prévention et contrôle des infections et réalisés par un observateur qualifié au moyen d'une grille de vérification valide et normalisée;
- Le déroulement des audits se fera selon les lignes directrices de l'Institut national de santé publique et rencontrera les exigences ministérielles en la matière.

---

<sup>1</sup> Secteurs spécifiques : Le Service alimentaire, le Service d'hygiène et salubrité.



#### 4.7.2. Rétroaction :

- Rapport des résultats globaux de l'évaluation avec les secteurs visés, l'échantillonnage, les résultats, l'analyse et les recommandations transmis aux instances concernées.

## 5. Références

Portail Santé Montérégie, consulté le 6 mars 2023, Les 4 moments pour l'hygiène des mains. <https://santemonteregie.qc.ca/ouest/documentation/les-4-moments-pour-lhygiene-des-mains>

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2012). Pratiques en matière d'hygiène des mains dans les milieux de soins, guide de prévention et contrôle des maladies infectieuses, 102 p.

Institut Canadien pour la SÉCURITÉ des patients (2010), Défi national de l'hygiène des mains : Arrêt! Nettoyez-vous les mains. Trousses d'outils sur l'hygiène des mains, 199 p.

Institut national de santé publique du Québec (2016). Ensemble, mesurons la conformité à l'hygiène des mains, Webinaire dans le cadre de la formation en ligne PCI, 24 mai 2016

MSSS, consulté le 6 mars 2023, Comment désinfecter vos mains. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-02F.pdf>

MSSS, consulté le 6 mars 2023, Le lavage des mains, simple et efficace! <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-06F.pdf>

Organisation mondiale de la Santé (2010), Résumé des recommandations de l'OMS pour l'hygiène des mains au cours des soins. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/70469>

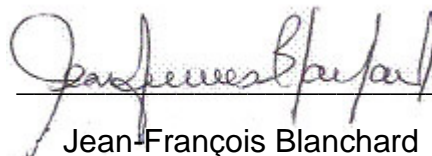
SANTÉ publique Ontario (révision avril 2014). Pratique exemplaire d'hygiène des mains, 99 p.

CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Procédure relative à l'hygiène des mains

Signé le 26-01-2024

Date

par



Jean-François Blanchard  
Directeur général

# Annexe 1

Centre intégré de santé et de services sociaux  
de la Montérégie-Ouest

## 4 MOMENTS POUR L'HYGIÈNE DES MAINS

**1** **AVANT**  
de toucher  
à l'usager ou à  
son environnement

**Exemples :**  
Aide à l'alimentation,  
soins d'hygiène, transfert  
de l'usager, etc. et avant  
d'entrer dans la chambre.

**2** **AVANT**  
une intervention  
aseptique

**Exemples :**  
Pansement, gouttes  
ophtalmiques, glycémie,  
etc.



**3** **APRÈS**  
un risque de contact  
avec du liquide  
organique

**Exemples :**  
Mouchoir, changement  
de culotte d'incontinence,  
changement de literie  
et après avoir enlevé  
les gants.

**4** **APRÈS**  
un contact avec  
l'usager ou son  
environnement

**Exemples :**  
Marchette, fauteuil roulant,  
téléphone ou tablette  
de l'usager, etc. et en  
sortant de la chambre.

PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS  
Milieux hors hospitaliers

**Québec** 

# Le lavage des mains, simple et efficace!



**1** MOUILLER



**2** SAVONNER



**3** FROTTER DE 15  
À 20 SECONDES



**4** NETTOYER  
LES ONGLES



**5** RINCER



**6** SÉCHER



**7** FERMER AVEC  
LE PAPIER

Québec.ca

Votre  
gouvernement

Québec

13/07/09FA © Gouvernement du Québec, 2013

# Comment désinfecter vos mains



1

Prenez un peu de produit antiseptique (liquide, gel ou mousse).



2

Frottez le bout des doigts.



3

Frottez l'intérieur des mains et les pouces.



4

Frottez entre les doigts.



5

Frottez l'extérieur des mains.

**FROTTEZ LES MAINS JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES, SANS UTILISER DE PAPIER ESSUIE-MAINS.**

Québec.ca



16-2012206 © Gouvernement du Québec, 2016